CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E80957** **VALABLE JUSQU'AU** **03/07/2027**

ÉDITÉ LE 02/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/08/1992

Raison sociale : NEO PLUS

Forme juridique : ASSODEC
DEPUIS LE 03/01/2024

Capital : 0

240 RUE MARCELLIN BERTHELOT
ZAC CHAMP LE CERF
54230 NEUVES-MAISONS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM LAXOU 388 656 134

Siret : 388 656 134 00029

Code NACE : 8130Z

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
MAIF 2024627 N

Assurance Responsabilité Civile :
MAIF 2024627 N

Situation fiscale et sociale : A jour au 02/04/2026

Téléphone : 0383473826 **Fax :**

Portable : 0636902342

Responsabilité légale :
ALARDAIN ALEXANDRE PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : neoplus@gesemm.fr

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 508 318 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
1351	Espaces verts	10	26/03/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

02/06/2026 10:22

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.